

RÉNOVER *c'est gagner*



ARGUMENTAIRE

ÉLUS

**LE SERVICE PUBLIC QUI FACILITE
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**

UNE MISSION MENÉE PAR

Studio MADEHOK & COCONOTEK

Communication creativ'
& Conception et rédaction
de contenus marketing

> JUIN 2017

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA MISSION

ADEME PACA
RÉGION Provence-Alpes-Côte d'Azur
DREAL PACA
Département des Hautes-Alpes
ALEC Métropole Marseillaise
AREVE 83

► MOTS & NOTIONS CLÉ

DISPOSITIF

« RÉNOVER C'EST GAGNER »

- Service public de performance énergétique de l'habitat
- Habitat de qualité
- Lutte contre la précarité énergétique
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Création d'emplois
- Dynamisation du territoire
- Service clé en main
- Outil opérationnel et structuré
- Patrimoine résidentiel
- Valeur immobilière

Ces documents ont été conçus afin de **fournir les arguments, messages et éléments de langage utiles pour expliquer et faire connaître** les plateformes territoriales de la rénovation énergétique, au grand public, aux professionnels, aux collectivités et à leurs élus.

Destinés aux conseillers des plateformes et à celles et ceux qui participent à leur développement, ces argumentaires ont vocation à :

- fournir des « matériaux » pour les différentes actions de communication à mener
- poser les jalons essentiels pour élaborer les discours à destination des différents publics
- être adaptés au contexte local
- s'enrichir et évoluer au fil des expériences

ÉLÉMENTS DE DISCOURS

1. Pourquoi les plateformes de la rénovation énergétique sont-elles une nouvelle opportunité de développement pour le territoire ?
2. Quelles sont les missions des plateformes de la rénovation énergétique ?
3. Concrètement, comment les plateformes de la rénovation énergétique participent-elles au développement économique du territoire ?
4. Quel est leur intérêt pour le logement et l'habitat sur le territoire ?
5. En quoi les plateformes de la rénovation énergétique sont-elles un service rendu au public ?
6. La plateforme de la rénovation énergétique peut-elle m'aider à appliquer le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ?
7. Concrètement, qui trouve-t-on dans ces plateformes de la rénovation énergétique ?
8. Comment les plateformes de la rénovation énergétique sont-elles mises en œuvre sur les territoires ?
9. Où en est le développement des plateformes de la rénovation énergétique sur le territoire ?
10. Quel est le lien entre « RÉNOVER c'est gagner » et la plateforme énergétique de mon territoire ?

1. Pourquoi les plateformes de la rénovation énergétique (PTRE) sont-elles une nouvelle opportunité de développement pour le territoire ?

Pour 4 raisons principales :

1/ Les plateformes de la rénovation contribuent à **améliorer la qualité de l'habitat sur le territoire**, en maximisant les chances de réalisation des projets de rénovation des logements individuels et collectifs. **La valeur du patrimoine résidentiel et l'attractivité du territoire** sont ainsi renforcées.

2/ La rénovation énergétique est **un marché local, à fort potentiel**, créateur **d'emplois non délocalisables**. Les plateformes de la rénovation énergétique permettent de **structurer la filière professionnelle** et de créer **une nouvelle dynamique économique** sur votre territoire.

3/ Les plateformes de la rénovation énergétique viennent en appui au service public de la performance énergétique sur le territoire. Pour vous, c'est **un service clé en main, soutenu sur le plan régional** et par les institutions concernées. Vous pouvez ainsi, simplement et rapidement, proposer aux habitants de votre territoire **un service concret de conseil et d'accompagnement** pour leurs projets de rénovation énergétique.

4/ Les plateformes de la rénovation énergétique sont **un outil déjà structuré et opérationnel** pour vous aider à **réaliser vos objectifs en matière d'habitat durable tout en maîtrisant les dépenses** de la collectivité.

2. Quelles sont les missions des plateformes de la rénovation énergétique ?

- **Sensibiliser le public à la nécessité de la rénovation énergétique** pour stimuler la demande en travaux de rénovation et faciliter le passage à l'acte.
 - > Elles sont **un tiers de confiance** pour le conseil et l'accompagnement de la demande individuelle et collective.

- **Dynamiser l'économie locale**
 - > Les plateformes de la rénovation énergétique sont un outil de développement et de dynamisation économique, intégré dans la politique d'animation du territoire.

- **Accélérer la rénovation énergétique du territoire**

> Les PTRE rapprochent l'offre et la demande, mettent en place un écosystème constitué par les porteurs de projets (propriétaires ou futurs propriétaires, bailleurs, copropriétaires), les professionnels et entreprises des secteurs du bâtiment, énergie, de la banque, de l'immobilier, etc., les institutionnels, les organismes professionnels.

3. Concrètement, comment les plateformes de la rénovation énergétique participent-elles au développement économique du territoire ?

- **La rénovation énergétique est un marché d'avenir, à fort potentiel :**

avec 2,2 millions de résidences principales, dont 57 % construites avant 1975, la structure du parc de logements de la région laisse voir un potentiel significatif de gain énergétique sur les résidences principales.

> La plateforme de la rénovation énergétique est un dispositif adapté à l'échelle et aux particularités de votre territoire et aux besoins de ses habitants. Elle repère les besoins et met les acteurs en lien pour y répondre au mieux.

- **La rénovation énergétique est un marché de proximité :** les travaux de rénovation des logements constituent déjà une part conséquente du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment. Par exemple, le montant des travaux portant sur les postes d'isolation et ouvertures ou changements d'équipement (chauffage ou eau chaude sanitaire), représente 35 à 39 % du chiffre d'affaires entretien-rénovation de logement des entreprises de la région. Pour les artisans du territoire et les entreprises locales, c'est une opportunité de marché et la perspective de développer leur chiffre d'affaires.

> La plateforme de la rénovation est un nouveau levier pour mobiliser les professionnels du territoire, en lien avec les concitoyens, et les accompagner pour structurer une offre de service adaptée et efficace.

- **La rénovation énergétique crée des emplois durables :** une politique active de promotion de la rénovation énergétique à l'échelle locale permet de créer un marché local durable. Avec à la clé : le maintien et la création de centaines d'emplois non délocalisables dans la filière du bâtiment.

> La plateforme de la rénovation est un outil innovant, à votre disposition, sur lequel vous pouvez vous appuyer pour faire émerger ou renforcer un marché local durable de la rénovation énergétique des logements sur votre territoire.

4. Quel est leur intérêt pour le logement et l'habitat sur le territoire ?

Les plateformes de la rénovation énergétiques apportent une réponse locale à l'objectif de réduction des consommations d'énergie dans l'habitat privé. Comment ? En favorisant une rénovation énergétique massive et de qualité des logements.

- > Elles apportent un service qui permet de lutter efficacement contre la précarisation énergétique des ménages et la dégradation du bâti sur le territoire.
- > Elles incitent les particuliers à penser leur logement de manière globale et à s'engager dans des travaux de rénovation cohérents et phasés (travaux embarqués). Autant de facteurs qui améliorent la qualité des logements et donc l'attractivité du territoire...

5. En quoi les plateformes de la rénovation énergétique sont-elles un service rendu au public ?

> Les plateformes de la rénovation énergétiques ne sont pas une structure « de plus ». Au contraire ! Elles s'articulent avec les dispositifs existants (PRIS, Espace Info Energie, ALE, etc.), les établissements publics (ANAH...) et les réseaux consulaires et apportent un service concret : **elles simplifient l'accès à la rénovation énergétique.**

> Le dispositif fournit aux habitants **un accompagnement initial gratuit, neutre et personnalisé.** Il facilite leurs démarches en leur donnant accès aux informations et aides diverses auxquelles ils ont droit.

Or, une part importante des rénovations énergétiques n'ont pas recours aux dispositifs incitatifs : les particuliers sont nombreux à ignorer qu'ils peuvent bénéficier d'aides pour financer leurs travaux de rénovation. Les plateformes sont une solution efficace pour résoudre ce problème.

> Elles sont un dispositif phare pour assurer le service public de la performance énergétique de l'habitat sur les territoires et renforcer la dynamique des acteurs locaux. **Elles matérialisent, de manière concrète, le service public.**

> En soutenant les plateformes de la rénovation énergétique, **les collectivités peuvent offrir un réel service à valeur ajoutée aux habitants et aux entreprises,** sans mobiliser de ressources en interne, en s'appuyant sur un dispositif déjà structuré et opérationnel.

6. La plateforme de la rénovation énergétique peut-elle m'aider à appliquer le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)?

Oui, c'est même **un outil particulièrement efficace et adapté pour réaliser et suivre les objectifs définis dans le plan d'actions du PCAET.**

Désormais exigible pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, le PCAET est un projet territorial de développement durable.

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

7. Concrètement, qui trouve-t-on dans ces plateformes de la rénovation énergétique ?

Présentes au niveau local, les PTRE rassemblent **les particuliers accompagnés dans leurs projets de rénovation et l'ensemble des acteurs du territoire**, parties prenantes de la rénovation énergétique : les professionnels et entreprises des secteurs du bâtiment, de l'énergie, de la banque, de l'immobilier, etc. Les collectivités, les institutionnels, les organismes professionnels.

Elles représentent **le nouvel écosystème de la rénovation énergétique** sur le territoire.

8. Comment les plateformes de la rénovation énergétique sont-elles mises en œuvre dans les territoires ?

Prévues par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), les plateformes de la rénovation énergétique mobilisent les structures et les acteurs, publics et privés, afin d'atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire.

Ces plateformes sont prioritairement mises en œuvre à l'échelle d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

9. Où en est le développement des plateformes de la rénovation énergétique sur le territoire ?

Les plateformes de la rénovation énergétique entrent progressivement en activité. Les quatre plateformes territoriales opérationnelles ont déjà engagé l'accompagnement de 1 300 ménages et 70 copropriétés (représentant 7 900 logements).

10 à 15 plateformes au total sont prévues en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

10. Quel est le lien entre « RÉNOVER c'est gagner » et la plateforme énergétique de mon territoire ?

Un lien très étroit !

« RÉNOVER c'est gagner » est la marque ombrelle des plateformes territoriales de la rénovation énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> Elle leur offre une identité propre et accroît leur visibilité auprès des particuliers et des acteurs économiques du bâtiment (artisans, professionnels de l'immobilier, etc.), les deux cibles communes de l'ensemble des plateformes.

> Chaque plateforme territoriale peut s'appuyer sur la marque « RÉNOVER c'est gagner » pour communiquer et valoriser les démarches locales, promouvoir les politiques de l'habitat et de développement durable, en bénéficiant des actions de communication régionale.

Annexe Exemples de quelques chiffres clé

Utiles pour
communiquer

UN POTENTIEL

2,2 millions de résidences principales en PACA

dont **57% construites** avant 1975

un potentiel significatif de gain énergétique sur les résidences principales.

UN DÉFI : MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

19 000 à 20 700

rénovations énergétiques performantes en 2015 dans la région.

50 000 logements rénovés par an dans la région

UN MARCHÉ PORTEUR

1 312 à 1 447 M€

de travaux d'amélioration énergétique en 2015 Provence-Alpes-Côte d'Azur.

3,71 milliards d'€

c'est le chiffre d'affaires 2015 pour l'ensemble de l'entretien-rénovation du logement en région.

DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

3205 entreprises RGE

recensées fin novembre 2016 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DES HABITANTS EN QUÊTE DE CONSEIL ET DE SIMPLICITÉ *

42% des Français

attendent une meilleure information sur les aides pour entamer des travaux de rénovation énergétique.

1/3 des Français

attendent les démarches simplifiées.

* Tableau de bord CERC PACA, janvier 2017

** Etude Les Français et le froid, Teksial/Opinion Way